



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
17 juillet 2017  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2017**

12-15 septembre 2017

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Descriptif de programme de pays

#### Ukraine

#### *Résumé*

Le présent descriptif de programme de pays pour l'Ukraine est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global pour la période 2018-2022, soit un montant de 5 210 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 36 270 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve du versement des contributions à des fins spéciales.

Conformément à la décision 2014/1 du Conseil d'administration, le présent document reflète les commentaires émis par les membres du Conseil d'administration sur le projet de descriptif de programme de pays qui a été présenté 12 semaines avant la deuxième session ordinaire de 2017.

---

\* E/ICEF/2017/14.



## Considérations générales

1. Depuis plus de dix ans, le paysage politique, économique et social de l'Ukraine a connu des bouleversements considérables<sup>1</sup>. Ces dernières années, de nets progrès ont été accomplis dans de nombreux domaines. Le pays a atteint plus tôt que prévu la cible des objectifs du Millénaire pour le développement consistant à réduire la mortalité post-infantile, et les taux de mortalité infantile et post-infantile s'élèvent désormais, respectivement, à 8 et 9 décès pour 1 000 naissances vivantes<sup>2</sup>. L'Ukraine est parvenue à mettre en place une couverture des services de prévention de la transmission mère-enfant du VIH de 95 %, ce qui a permis de réduire le taux de transmission de plus de 85 % depuis 2001<sup>3</sup>. Le taux de scolarisation des enfants en âge de fréquenter un établissement secondaire était de 99,4 % en 2015<sup>4</sup>.

2. La forte croissance économique qu'a connue l'Ukraine jusqu'en 2008 ne s'est malheureusement pas accompagnée des changements structurels pourtant indispensables, laissant en suspens des faiblesses systémiques, notamment dans le secteur social. Les réformes institutionnelles lancées en 2004 ont été mises à mal par l'instabilité politique et sociale, à laquelle sont venus s'ajouter la crise économique et financière mondiale, en 2008, et le conflit dans l'est de l'Ukraine, en 2014, qui ont causé un net ralentissement de l'économie. Le pays est actuellement en train de se relever<sup>5</sup>.

3. La crise dans l'est de l'Ukraine a des effets néfastes sur la stabilité, l'économie et le tissu social du pays, et continue à créer des besoins humanitaires nouveaux et complexes pour les enfants et leurs familles. À la fin de l'année 2016, environ 4,4 millions de personnes étaient touchées par le conflit, soit une augmentation de 0,7 million<sup>6</sup> par rapport à 2015. Parmi elles, 3,8 millions de personnes (dont plus d'un million d'enfants) avaient besoin d'une aide humanitaire<sup>7</sup>. En tout, 1,7 million de personnes déplacées ont été enregistrées dans le pays<sup>8</sup>. Le conflit a accentué les disparités structurelles et géographiques et révélé des poches d'extrême dénuement parmi les enfants, créées par l'insécurité, le déplacement et la dégradation de l'accès aux services essentiels et aux prestations sociales<sup>9</sup>.

4. En 2015, les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté se sont enrayés, si bien que cette dernière reste un des principaux obstacles à l'équité, en particulier pour les enfants. Environ un tiers des ménages avec enfants vit sous le seuil de pauvreté. Les familles nombreuses sont les plus exposées : avoir un enfant augmente le risque de pauvreté relative de 17 %; avoir trois enfants ou plus l'augmente de 42 %. Les inégalités de revenus coïncident avec d'autres formes de dénuement pour les enfants et ont clairement une dimension géographique, étant donné que les zones rurales sont les plus défavorisées. Actuellement, le système de protection sociale absorbe plus de 31 % des dépenses prévues au budget consolidé,

<sup>1</sup> Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022, Ukraine, projet du 28 février 2017.

<sup>2</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), objectifs du Millénaire pour le développement, Ukraine : 2000-2015. Rapport national, 2015; United Nations Interagency Group for Child Mortality Estimation, Groupe inter-agence de l'Organisation des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile, Levels and Trends in Child Mortality, rapport de 2015.

<sup>3</sup> PNUD, objectifs du Millénaire pour le développement, Ukraine : 2000-2015. Rapport national, 2015.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Banque mondiale, Economic Update, 2016.

<sup>6</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) Ukraine. Humanitarian Needs Overview 2017.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Human Rights Watch. Rapport mondial 2017.

mais il est clairement orienté vers les transferts monétaires plutôt que vers les services.

5. Les soins de qualité médiocre, les infrastructures inappropriées, notamment dans les zones rurales, et la pratique très répandue de la facturation à l'acte non déclarée sont les principaux goulets d'étranglement dans le domaine de la santé<sup>10</sup>. En 2012, 54 % des dépenses de santé n'étaient pas prises en charge, ce qui constitue un obstacle non négligeable à l'accès aux services de santé<sup>11</sup>. En 2008, la couverture des enfants pour les trois doses du vaccin antidiphthérique, antitétanique et anticoquelucheux (DTC) était intégrale, avant de s'effondrer, victime de problèmes systémiques d'approvisionnement et d'une perte généralisée de confiance en la vaccination sans risque, pour s'établir à 23 % en 2015<sup>12</sup>. Cette situation suscite de graves difficultés en matière de sécurité sanitaire, comme l'a prouvé l'épidémie de poliomyélite de 2015<sup>13</sup>.

6. Le secteur de l'éducation se heurte depuis longtemps à des barrières entravant l'accès à une éducation de qualité, en particulier pour les enfants et adolescents souffrant de handicaps physiques ou mentaux, qui peinent à intégrer l'enseignement général<sup>14</sup>. Chez les Roms, les enfants sont surreprésentés dans les écoles spécialisées et soumises à la ségrégation, et le taux de décrochage scolaire des filles est élevé<sup>15</sup>. Le taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire est de 65 % en zone rurale, contre 95 % en zone urbaine<sup>16</sup>. Par ailleurs, la dégradation de l'éducation des enfants déplacés et des enfants vivant en zone de conflit est une source d'inquiétude pressante.

7. La protection de l'enfance reste fragmentée entre différents secteurs. Malgré des efforts pour éviter la séparation des familles et le placement des enfants en institution, ces derniers sont encore nombreux (plus de 88 000 en 2015) à être séparés de leur famille, alors que les systèmes permettant de remplacer la protection par les familles restent insuffisamment développés<sup>17</sup>. Les enfants handicapés sont de plus en plus nombreux dans les institutions gérées par l'État<sup>18</sup>. En 2016, le Gouvernement a lancé une initiative nationale en faveur d'une intervention précoce auprès des familles avec de jeunes enfants ayant des besoins spéciaux, pour les aider et éviter le placement en institution. Selon l'UNICEF, environ 90 000 enfants vivent dans la rue<sup>19</sup>, où ils sont très exposés aux risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles, de toxicomanie, de violences commises par les autorités et de VIH<sup>20</sup>. Des

<sup>10</sup> Renaissance Foundation/Soros Foundation, Health Index Research Instrument, 2016; UNICEF, Situation Analysis of Children in Ukraine, 2015.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> PNUD, objectifs du Millénaire pour le développement, Ukraine : 2000-2015. Rapport national, 2015.

<sup>13</sup> Voir Organisation mondiale de la santé (OMS), <http://www.euro.who.int/fr/health-topics/communicable-diseases/poliomyelitis/news/news/2016/05/poliomyelitis-polio-transmission-in-ukraine-interrupted,-but-efforts-must-continue-to-protect-children>.

<sup>14</sup> PNUD, objectifs du Millénaire pour le développement, Ukraine : 2000-2015. Rapport national, 2015.

<sup>15</sup> UNICEF, Situation Analysis of Children in Ukraine, 2015.

<sup>16</sup> PNUD, objectifs du Millénaire pour le développement, Ukraine : 2000-2015. Rapport national, 2015.

<sup>17</sup> UNICEF, Evaluation of the 2012-2016 country programme of cooperation between the Government of Ukraine and UNICEF, 2017.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Assessment and dynamics of most-at-risk adolescents, UNICEF Ukraine estimates, disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/ukraine/ukr/pidlitki\\_grup\\_riziku.pdf](https://www.unicef.org/ukraine/ukr/pidlitki_grup_riziku.pdf), 2015.

<sup>20</sup> Ibid.

services sont actuellement mis en place pour ces enfants vulnérables et leurs familles, mais leur essor reste entravé par des obstacles sociaux et financiers<sup>21</sup>.

8. Depuis 2010, des améliorations de la justice pour mineurs ont permis une baisse notable du nombre d'enfants confiés à la justice<sup>22</sup>. Cependant, les enfants placés en détention sont encore soumis à une détention prolongée, ont un accès restreint aux services de santé et à l'éducation et se voient offrir peu de possibilités de réinsertion<sup>23</sup>. De plus, les droits des enfants qui ont affaire à la loi persistent à être violés.

9. L'égalité des sexes et la lutte contre la violence sexiste restent d'importants objectifs à atteindre<sup>24</sup>. Les femmes déplacées, en particulier les filles, sont particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et à la traite<sup>25</sup>. Le réseau de refuges pour les victimes de violence domestique est inadapté, tout comme le sont les services d'orientation tournés vers les victimes – enfants et adultes.

10. L'Ukraine souffre de problèmes environnementaux variés : une industrie obsolète et extrêmement polluante, un manque de zones naturelles protégées et une viabilité environnementale déficiente<sup>26</sup> menacent la santé et le bien-être des enfants. Si, depuis 2012, la couverture en eau sans risque sanitaire a progressé pour atteindre 98 % au niveau national<sup>27</sup>, le conflit dans l'est de l'Ukraine a mis en évidence la vulnérabilité de certaines populations qui dépendent d'infrastructures vétustes pour leurs services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

11. Selon les enseignements retenus, deux domaines requièrent une attention spécifique. Premièrement, les projets de développement et les initiatives humanitaires devraient être mieux intégrés pour corriger les lacunes des politiques et des programmes, renforcer la résilience et construire la cohésion sociale autour des enfants<sup>28</sup>. Deuxièmement, le manque de données sur le pays – des données administratives aux enquêtes menées auprès de la population – est un grand obstacle lorsqu'il s'agit de définir des priorités et de prendre des décisions dans les différents domaines d'activité<sup>29</sup> et secteurs. Le dernier recensement date de 2001, et la dernière enquête en grappes à indicateurs multiples de 2012. Les données concernant les enfants ne sont pas ventilées régulièrement. Le manque de données disponibles en temps réel sur la situation des enfants dans certaines zones touchées par le conflit est une grande source d'inquiétude<sup>30</sup>.

12. Une nouvelle vague de réformes est en place actuellement pour lutter rapidement contre les goulets d'étranglement pénalisant depuis longtemps la sphère sociale, l'économie ou la gouvernance. Elle constitue une plateforme visant à remédier aux vulnérabilités fondamentales et à supprimer le fossé entre les enfants ukrainiens en matière d'équité. L'évolution résolue vers la décentralisation permet d'améliorer la réactivité et l'adaptation des services aux besoins locaux. Les

<sup>21</sup> UNICEF, *Impact of Social and Economic Changes on Factors of Social Vulnerability of Children in Ukraine*, 2015.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Observations finales concernant le huitième rapport périodique de l'Ukraine, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, 2017.

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> PNUD, *objectifs du Millénaire pour le développement, Ukraine : 2000-2015. Rapport national, 2015; Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022 pour l'Ukraine, projet du 28 février 2017.*

<sup>27</sup> Enquête par grappes à indicateurs multiples 2012 pour l'Ukraine, 2014.

<sup>28</sup> Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022 pour l'Ukraine, projet du 28 février 2017.

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> OCHA Ukraine. *Humanitarian Needs Overview* 2017.

secteurs de la santé et de l'éducation entreprennent de grands efforts pour modifier les arrangements financiers et poser les bases d'une inclusion accrue et d'une qualité renforcée<sup>31</sup>. Des changements sont également en cours au niveau des systèmes de protection sociale et de justice. En Ukraine, les objectifs de développement durable concernent essentiellement la cohésion sociale, la paix et la justice, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale.

13. Ces évolutions représentent une occasion unique pour l'UNICEF de tirer parti de sa crédibilité en tant que défenseur impartial des enfants et de sa volonté d'innover et d'exploiter son rôle fédérateur pour travailler avec plusieurs secteurs en engageant le dialogue avec un certain nombre de partenaires.

### **Priorités du programme et partenariats**

14. L'objectif primordial du programme de pays est d'aider tous les enfants en Ukraine à progressivement jouir de leurs droits et de contribuer à la réduction des inégalités. L'UNICEF tiendra un rôle fondamental : il mettra activement en œuvre des efforts destinés à accélérer les réformes essentielles des systèmes, en faisant en sorte que l'intérêt supérieur des enfants soit une priorité absolue, et empêchera toute régression des droits des enfants et des adolescents survenant pendant une période de transformation rapide ou due au conflit. Ces résultats, s'ils contribuent à atteindre les objectifs de développement durable de l'Ukraine, sont également en accord avec le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021 et font partie intégrante de quatre piliers thématiques du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022.

15. Des actions de plaidoyer reposant sur des données factuelles, des conseils pratiques et un appui technique dans les domaines de la protection sociale, de la protection de l'enfance, de l'éducation, de la santé et de l'environnement, avec l'inclusion sociale comme préoccupation fondamentale, permettront d'atteindre les objectifs du programme de pays. Le programme soutiendra la décentralisation, en aidant les structures et communautés locales à s'équiper et à prendre de l'autonomie, pour leur permettre de profiter des nouveaux pouvoirs de décision et des nouveaux budgets, tout en favorisant l'élaboration de normes et de cadres réglementaires au niveau national. L'UNICEF renforcera ses travaux d'élaboration de politiques en augmentant les investissements pour expérimenter des approches originales de prestation de services, et mettra au point des mécanismes spécifiques pour fournir des services sociaux de qualité à tous les enfants.

16. Les enfants handicapés, les enfants qui grandissent sans protection parentale, les adolescents déplacés ou les plus exposés, les enfants vivant sous le seuil de pauvreté ou en zone rurale et les enfants roms feront l'objet d'une attention particulière. L'UNICEF continuera de maintenir l'équilibre entre les interventions d'aide humanitaire, de relèvement et de développement, en introduisant des programmes de soutien en situation de conflit et des activités de consolidation de la paix, tout en corrigeant les vulnérabilités et en renforçant la résilience.

17. L'UNICEF renforcera sa collecte de données pour appuyer la sensibilisation et la communication sociale autour des graves problèmes relatifs aux droits des enfants et mettra en place des partenariats variés pour mobiliser de l'aide et conclure des alliances autour des priorités définies dans le programme de coopération, en prolongeant son engagement auprès de partenaires de

<sup>31</sup> Ministère de la santé de l'Ukraine, National Health Reform Strategy for Ukraine 2015-2020, 2014; Ministère de la science et de l'éducation de l'Ukraine. The New Ukrainian School. Conceptual Principles of Secondary School Reform. 2016.

développement et en utilisant les investissements en faveur des enfants vulnérables. Il explorera également la possibilité d'alliances avec le Parlement ainsi qu'avec des partenaires non traditionnels et des réseaux de groupes de parents. Le programme de pays vise aussi le renforcement de la participation des représentants de la société civile à l'élaboration des politiques et des processus de responsabilisation, en convoquant les parties prenantes, en renforçant les capacités et en établissant un ensemble de réseaux.

### **Inclusion sociale et macropolitiques pour les enfants**

18. Le volet s'attaquera aux moteurs de l'exclusion sociale dans les aspects centraux de la vie des enfants, afin d'améliorer l'équité entre les enfants ainsi que l'aide sociale et les politiques de protection. Il s'agira également de garder les enfants au premier plan de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. L'observation des aspects multidimensionnels de la pauvreté touchant les enfants permettra de mettre au point des mesures intersectorielles. Une attention particulière sera également accordée à l'enrichissement de la base de connaissances destinée à appuyer les réformes des systèmes de protection sociale et la conclusion de partenariats efficaces, notamment avec la Banque mondiale et l'Union européenne, pour exploiter leur appui.

19. Le programme a pour objectif d'améliorer l'efficacité des transferts en espèces pour réduire la pauvreté des enfants vulnérables, notamment des enfants déplacés, et de leur famille, et d'élargir le système de protection sociale au-delà de ces transferts en espèces en renforçant les approches et les synergies intersectorielles. L'UNICEF travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de la politique sociale et le Ministère des finances pour maximiser les retombées des dépenses publiques pour les enfants et l'égalité et pour fournir des éléments tangibles en faveur des droits des enfants, afin qu'ils soient considérés comme prioritaires dans la budgétisation axée sur les résultats et le cadre de dépenses à moyen terme.

20. Sur un échantillon de communes récemment regroupées, l'UNICEF et ses partenaires vont élaborer des modèles de mesures intersectorielles contre le dénuement des enfants gérées au niveau local et qui pourront être adoptées dans tout le pays. Au niveau local, les actions de protection sociale se concentreront sur l'extension et le renforcement de la gestion par cas et la planification sociale intégrée pour les familles vulnérables. Des efforts spécifiques seront déployés pour que les communautés locales et leurs membres les plus défavorisés s'investissent dans le processus, et les adolescents seront encouragés à participer aux affaires locales.

### **Protection de l'enfance dans toutes les situations**

21. Cette composante renforcera les capacités des systèmes de justice et d'assistance sociale d'aider les enfants et les familles vulnérables et défavorisées en mettant l'accent sur la création de liens entre l'ensemble des secteurs concernés. Elle contribuera à empêcher les enfants d'être séparés de leurs familles, tout en accélérant le processus de désinstitutionalisation. En outre, le programme mettra fortement l'accent sur les enfants handicapés pour leur permettre de réaliser leur potentiel et continuera à dispenser des conseils pratiques et techniques visant à accorder plus d'attention aux adolescents les plus à risque et à mettre un terme aux approches inappropriées et punitives qui caractérisent le système judiciaire.

22. L'UNICEF collaborera avec des acteurs-clés en vue d'accélérer la transformation des systèmes nationaux de protection de l'enfance en une prévention

de haute qualité et une protection de remplacement pour les enfants axée sur la famille, tirant parti des procédures décisionnelles et budgétaires nouvellement décentralisées. Le programme continuera à promouvoir des services de dépistage et d'intervention précoces destinés aux jeunes enfants handicapés ou présentant des risques de retards de développement ainsi qu'à leurs familles, à apprendre aux parents à prendre les bonnes décisions pour leur enfant et à empêcher une séparation inutile. Un forum national dédié aux parents et un renforcement des réseaux de parents faciliteront la participation des parents et des aidants familiaux à l'élaboration de services de protection sociale et de santé coordonnés.

23. Le programme continuera à fournir des mesures de protection, à savoir une sensibilisation aux dangers des mines et un soutien psychosocial apporté aux enfants se trouvant de part et d'autre de la ligne de conflit, élargissant progressivement sa portée et son étendue pour permettre d'élaboration de politiques et de systèmes nationaux luttant contre des formes de violence plus répandues.

24. Cette composante a pour but de veiller à ce que la question des enfants et des adolescents les plus à risque figure parmi les priorités de l'agenda politique et social. L'UNICEF travaillera aux côtés des systèmes de santé et de protection sociale afin de mettre au point des programmes inclusifs adaptés aux enfants les plus menacés, notamment les enfants sans abri, vivant dans les plus grandes villes du pays. Une collaboration plus solide entre la société civile et les structures gouvernementales permettra de renforcer les interventions prometteuses et de contribuer au changement des normes sociales dangereuses, y compris celles qui promeuvent les normes sexistes négatives.

25. Une meilleure coordination entre les systèmes de protection de l'enfance d'une part et, d'autre part, les autorités législatives et judiciaires, les forces de l'ordre et les services de probation du Gouvernement facilitera l'accès de l'ensemble des enfants à la justice. L'accent sera notamment mis sur les enfants qui ont affaire à la justice ou qui demandent réparation. L'UNICEF soutiendra la mise au point de solutions extra-carcérales et l'emploi de moyens extra-judiciaires pour les enfants et les jeunes, favorisant le recours à des mesures de justice réparatrice et aux services sociaux, comme le règlement des différends et la réinsertion. Les législateurs et les forces de l'ordre seront dotés de compétences pointues pour appliquer un système judiciaire adapté aux enfants et pour élaborer des cadres normatifs modernes sur lesquels repose la justice pour les enfants.

## **Éducation pour tous**

26. Cette composante du programme renforcera les innovations introduites dans différents établissements scolaires dans le cadre des actions humanitaires menées dans l'est de l'Ukraine, afin de passer progressivement des interventions axées sur l'offre à des interventions privilégiant la qualité et visant à renforcer les acquis scolaires. Le concept d'école sûre, intégrant les principes d'adaptation aux besoins des enfants, de sécurité dans les écoles et d'environnement d'apprentissage protecteur, sera le point de départ de l'UNICEF pour soutenir la réforme de l'éducation nationale, veillant principalement à accroître les possibilités en matière d'enseignement préscolaire et à garantir le respect du principe d'inclusion dans le système éducatif.

27. Conformément aux normes et aux critères européens, l'UNICEF aidera le Gouvernement à élaborer les programmes scolaires fondés sur les compétences et favorisant des perspectives d'éducation plus adaptées aux enfants vulnérables, tels que les enfants roms et ceux ayant des besoins spéciaux. Ce programme s'accompagnera de mesures d'intervention rapide ainsi que d'efforts visant

à prévenir les stéréotypes sexistes. L'UNICEF prodiguera également des conseils techniques permettant d'analyser de manière systématique les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, afin de recueillir des données factuelles orientant le dialogue et les réformes politiques en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et les acquis scolaires de tous les enfants. Dans le domaine de l'apprentissage préscolaire, l'UNICEF collaborera avec les Ministères de l'éducation et de la santé afin de promouvoir des modèles alternatifs d'éducation préscolaire et de développement de l'enfant, en puisant dans les expériences fructueuses des autres zones de la région et du monde. Des efforts particuliers seront déployés en vue de lutter contre la violence dans les écoles, notamment contre le harcèlement. Des investissements dans un système bien conçu de gestion des informations ayant trait à l'éducation permettront de disposer de données et d'informations solides en matière de politique.

### **Santé des enfants durant les premières années de leur vie et au-delà**

28. À travers cette composante, le programme cherche à combler les lacunes critiques de la santé maternelle et infantile, en mettant principalement l'accent sur le rétablissement d'une couverture vaccinale universelle et sur la suppression de la transmission mère-enfant du VIH. À cette fin, l'UNICEF participera à l'élaboration de politiques de renforcement de l'accès des enfants à des services de santé de qualité et continuera également à soutenir la composante santé de l'action humanitaire visant à garantir un accès permanent aux services dans les zones touchées par le conflit.

29. Des programmes essentiels de services intégrés destinés aux enfants et aux femmes, ainsi que des normes politiques et législatives associées, contribueront à réduire les dépenses de santé élevées à la charge des familles. En outre, le programme promouvra une éducation des enfants positive et équitable, et incitera les adolescents à adopter un comportement sain.

30. Le programme permettra d'intensifier les efforts afin de remédier au plus vite à l'important déficit de couverture vaccinale qui existe en Ukraine. L'UNICEF prodiguera des conseils techniques visant à améliorer les capacités nationales de prévoir les besoins, d'acquérir des vaccins et de gérer les stocks, à augmenter la demande en restaurant la confiance du grand public et des professionnels de la santé et à renforcer les capacités des prestataires de soins de santé. La réussite du programme requerra un engagement politique fort et constant de la part de l'ensemble des parties prenantes, notamment les acteurs du secteur privé aux niveaux national et infranational.

31. Cette composante continuera également à soutenir les efforts visant à éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants, ce qui devrait permettre au pays d'obtenir une certification de l'Organisation mondiale de la Santé d'ici à 2020. L'UNICEF renforcera les services médicaux et psychosociaux intégrés, notamment la sensibilisation des populations vulnérables comme les jeunes femmes sous l'emprise de la drogue et leurs enfants.

### **Eau et environnement durable**

32. Cette composante a pour but de veiller à ce que les enfants et leurs familles, de part et d'autre de la ligne de conflit, bénéficient d'un accès équitable à des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau gérés de façon durable et à de meilleures pratiques en matière d'hygiène dans les communautés, les écoles et les



établissements sanitaires. En outre, ces résultats compléteront directement les réalisations énoncées dans le PNUAD, favorisant le processus de relèvement dans l'est de l'Ukraine. Compte tenu de l'évaluation des risques liés à l'eau menée par l'UNICEF et de l'évolution de la situation, cette composante continuera à soutenir les infrastructures scolaires et à encourager la réhabilitation des systèmes d'approvisionnement en eau, en mettant l'accent sur la qualité de l'eau ainsi qu'en promouvant la coopération intersectorielle et la cohésion sociale au niveau local.

33. Une stratégie nationale visant à lutter contre les risques environnementaux auxquels font face les enfants ukrainiens, élaborée de manière à intégrer les bonnes pratiques apprises en matière d'accès à l'eau, d'assainissement et d'hygiène aux politiques nationales des zones touchées par le conflit, permettra d'atteindre les cibles de l'objectif de développement durable n° 13. L'UNICEF évaluera les risques liés à l'eau pour démontrer les effets des changements environnementaux sur les enfants et mettre en évidence leur rôle dans l'établissement de communautés résilientes.

### **Suivi indépendant des droits de l'enfant pour de meilleurs résultats et une responsabilité accrue**

34. Le programme sera appliqué en collaboration avec des partenaires clés pour combler de sérieuses lacunes en matière de disponibilité, de ventilation, d'analyse et d'utilisation des données sur la situation des enfants en Ukraine. Il renforcera également les institutions nationales indépendantes luttant pour la protection et la promotion des droits de l'enfant ainsi que les dispositifs de responsabilisation connexes, notamment grâce à une utilisation accrue de l'outil U-Report et à une collaboration renforcée avec la société civile.

35. L'UNICEF continuera à soutenir les engagements que le Gouvernement prend dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et facilitera la mise en place d'un processus national visant à déterminer un ensemble d'indicateurs mesurant les disparités en matière d'équité entre les enfants et de suivre les progrès accomplis afin de les combler.

36. L'UNICEF mettra également ses connaissances techniques au service du Bureau du Médiateur et des commissaires pour les enfants et les personnes handicapées, afin qu'ils veillent à ce que le Gouvernement et les autres débiteurs de l'obligation luttent contre les violations des droits de l'enfant en Ukraine, y compris dans les zones touchées par le conflit.

### **Efficacité du programme**

37. L'UNICEF soutiendra activement les liens intersectoriels en contribuant à l'élimination des obstacles à la collaboration interministérielle et en facilitant les réformes des systèmes nationaux et locaux, en vue d'améliorer les résultats des programmes destinés aux enfants. Dans le cadre de la coopération régionale et internationale, les modèles qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays européens seront présentés aux partenaires nationaux, ce qui contribuera à mieux faire connaître dans le pays les services adaptés aux enfants. L'UNICEF luttera contre les normes sociales dans les domaines concernés, s'appuyant sur des méthodes avancées de sensibilisation du public et de communication à des fins de développement, tout en conservant son rôle de porte-parole des enfants en Ukraine par l'intermédiaire de sa communication externe.

38. Le programme de pays s'appuiera sur son réseau de bureaux de terrain dans les zones de l'Ukraine touchées par le conflit afin de fournir une action humanitaire immédiate et de tirer des enseignements de l'engagement humanitaire, mais aussi de renforcer les mesures de relèvement et de développement mises en place au niveau national. La collaboration entre les bureaux de terrain et les programmes nationaux sera resserrée, adaptant l'ensemble des compétences de sorte qu'elles soient en accord avec l'évolution des rôles et des attentes. Le dispositif d'intervention humanitaire sera intégré par l'intermédiaire du programme de pays.

39. Le programme de coopération sera analysé sous l'angle de la problématique hommes-femmes, ce qui permettra d'accroître les manières d'intégrer l'égalité des sexes dans les catégories du programme, ou encore de déterminer dans quels domaines il est nécessaire d'intervenir de manière ciblée. L'accent sera principalement mis sur les adolescents dans tous les domaines d'action, en veillant plus particulièrement à les aider à participer au processus décisionnel et à faire entendre leur voix.

### Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Inclusion sociale et macropolitiques pour les enfants	900	3 000	3 900
Protection de l'enfance dans toutes les situations	850	9 000	9 850
Éducation pour tous	800	7 000	7 800
Santé des enfants durant les premières années de leur vie et au-delà	800	7 000	7 800
Eau et environnement durable	200	6 600	6 800
Suivi indépendant des droits de l'enfant	1 100	2 200	3 300
Efficacité du programme	560	1 470	2 030
<b>Total</b>	<b>5 210</b>	<b>36 270</b>	<b>41 480</b>

*Remarque* : le montant estimatif au titre des autres ressources (situations d'urgence) prévues pour les interventions humanitaires dans l'est de l'Ukraine est de l'ordre de 15 à 20 millions de dollars par an.

### Administration du programme et gestion des risques

40. Le présent document donne un aperçu de la contribution de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les responsables doivent rendre compte, aux niveaux du pays, de la région et du siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations de l'UNICEF.

41. Une éventuelle aggravation du conflit, provoquant d'autres déplacements de population à grande échelle et une limitation des accès, représente le principal risque qui pourrait freiner considérablement l'exécution du programme de pays. La lenteur du redressement économique et les coûts du conflit pourraient continuer à restreindre la marge de manœuvre budgétaire et l'espace politique requis pour les réformes du secteur social et à affaiblir l'attention accordée à la question de

l'équité. La capacité de l'UNICEF de disposer de plans d'intervention bien définis et de mesures opérationnelles souples sera déterminante.

42. Pour atteindre les objectifs du programme de pays, il faudra une collaboration sans précédent entre acteurs nationaux et partenaires internationaux. Le Conseil interministériel des droits de l'enfant assurera un haut niveau de coordination et le Ministère de la politique sociale se chargera de coopérer avec l'UNICEF.

## **Suivi et évaluation**

43. Le programme de coopération renforcera les activités de suivi et d'évaluation des progrès accomplis par le pays en matière de réduction des disparités et des inégalités socioéconomiques. L'UNICEF participera à la collecte, à l'analyse et à la communication des données administratives et des rapports statistiques produits par des ministères d'exécution ainsi que par d'autres organes nationaux, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités nationales de ventiler des données. L'UNICEF contribuera à la planification et à l'analyse des enquêtes, et appuiera le prochain cycle d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples. Une évaluation des besoins spéciaux guidera la programmation pour les adolescents les plus à risque.

44. Les indicateurs regroupés dans le Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources serviront de base aux examens réguliers et permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et de rectifier le tir. Ces progrès seront examinés chaque année.

45. Deux évaluations thématiques du programme seront menées : une évaluation, en 2019, des mesures d'intervention rapide prises par l'Ukraine pour intensifier et soutenir les efforts de désinstitutionalisation en faveur des enfants vulnérables, et une évaluation formative, en 2020, du soutien apporté par l'UNICEF au secteur de l'éducation. Une étude de cas approfondie de l'intervention humanitaire de l'UNICEF en Ukraine sera également réalisée en vue de tirer des enseignements utiles à l'élaboration des activités de développement et de relèvement. En 2021, une évaluation indépendante du programme mettra principalement l'accent sur l'équité, la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la création de corrélations entre les composantes du programme.

## Cadre de résultats et de ressources

### Programme de coopération entre le gouvernement de l'Ukraine et l'UNICEF, 2018–2022

---

**Articles de la Convention relative aux droits de l'enfant :** 2 à 4, 6, 9, 12, 17, 18, 20, 21, 23 à 26, 29, 30, 33, 37, 38 et 40.

**Priorités nationales :** stratégie de développement durable « Ukraine 2020 », stratégie pour la réduction de la pauvreté, stratégie nationale de réforme de la santé pour la période 2015-2020, autonomie locale et réforme du pouvoir territorial (notions introduites par le Gouvernement ukrainien), réforme de l'enseignement (notion introduite par le Gouvernement ukrainien)

---

#### Réalisations énoncées dans le PNUAD faisant intervenir l'UNICEF

D'ici à 2022 :

- La population ukrainienne, en particulier la plus vulnérable, bénéficie d'un accès équitable à la protection sociale et à des services sociaux intégrés et ciblés.
- La population jouit d'un accès équitable à des services de santé intégrés de qualité, centrés sur le patient et tenant compte des disparités entre les sexes.
- Les enfants et les jeunes, en particulier les plus vulnérables et les plus défavorisés, accèdent plus facilement à une éducation de qualité.
- Certains groupes de population, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du territoire et les personnes les plus vulnérables, font de mieux en mieux face à l'adversité et bénéficient dans tous les secteurs de mesures de relèvement qui leur permettent de bénéficier d'un accès équitable à des services et à une aide de qualité.

#### Indicateurs de résultats permettant de mesurer les changements auxquels a contribué l'UNICEF

- Pourcentage de la population pauvre bénéficiant d'une aide sociale de l'État
  - Pourcentage de municipalités ayant mis en place un système de services intégrés de protection sociale
  - Pourcentage d'enfants d'âge préscolaire scolarisés dans un établissement d'enseignement préscolaire ou inscrits dans un programme d'apprentissage préscolaire ou dans un programme d'accueil et d'éducation
  - Couverture vaccinale (DCT-3)
  - Pourcentage de personnes qui se sentent en sécurité au sein de leur communauté dans l'est de l'Ukraine
- 

**Résultats associés au projet de Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021<sup>1</sup> :** 1-5.

---

<sup>1</sup> La version finale sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration de l'UNICEF lors de sa deuxième session ordinaire de 2017.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
t1. D'ici à 2022, la lutte contre l'exclusion sociale des enfants en Ukraine passe par la mise en place de mesures de protection sociale équitables, intégrées et fondées sur des données factuelles, le versement d'allocations efficaces et la création de services locaux tournés vers les familles.	<p>1.1 Pourcentage de familles avec enfants vivant en dessous du seuil national de pauvreté</p> <p>DR : 29 % (2015) C : 14 % (2022)</p> <p>1.2 Pourcentage d'enfants pauvres touchant une allocation (destinée aux enfants ou autre)</p> <p>DR : 58 % (2015) C : 75 % (2022)</p> <p>1.3 Pourcentage d'hommes en congé parental (enfants de moins de 3 ans)</p> <p>DR : 3 % C : 10 %<sup>2</sup></p>	<p>Services nationaux de statistique</p> <p>Statistiques du Ministère des politiques sociales</p> <p>Estimations du Ministère des politiques sociales</p>	<p>On assiste au renforcement des politiques familiales, y compris en ce qui concerne la question de la répartition équitable des obligations parentales, de façon à lutter contre les principales causes de l'exclusion sociale.</p> <p>Le système de protection sociale, en particulier dans les régions touchées par le conflit, permet de détecter et de réduire efficacement la pauvreté de revenu et la vulnérabilité sociale des enfants.</p> <p>Des systèmes de gestion des finances publiques et de gouvernance locale sont élaborés et mis en place afin de permettre une distribution adaptée, efficace et équitable des ressources et la</p>	Ministère des politiques sociales, Banque mondiale, Union européenne, partenaires des Nations Unies, autorités territoriales, organisations de la société civile	900	3 000	3 900

<sup>2</sup> Cette cible fait partie des objectifs de développement durable de l'Ukraine à l'horizon 2030 (objectif 5, indicateur 5.2.2).

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	1.4 Pourcentage de municipalités qui bénéficient depuis peu d'un système de services sociaux intégrés de protection sociale fonctionnel et doté de moyens financiers	Statistiques du Ministère des politiques sociales	fourniture de services en faveur des enfants.				
	DR : 0 % (2017) C : 20 % (2022)						
2. D'ici à 2022, les enfants les plus vulnérables vivant en Ukraine ont accès à des systèmes judiciaire et social davantage axés sur les enfants et les familles.	2.1 Nombre et pourcentage d'institutions de soins pour enfants (de 0 à 4 ans) transformées en services axés sur la famille, conformément aux normes internationales	Statistiques du Ministère de la santé	Les administrations territoriales sont en mesure de mettre en place des mécanismes permettant de répondre aux besoins de tous les enfants et de leur famille. Le système judiciaire dispose de mécanismes de substitution complets et les juges peuvent proposer des mesures de prévention et de réparation pour les enfants, notamment grâce	Ministère des politiques sociales, Ministère de la justice, Ministère de la santé, Bureau du Procureur général, Banque mondiale, Union européenne, autorités territoriales, organisations de la société civile (y compris les réseaux qui y sont rattachés)	850	9 000	9 850
	DR : 0 (aucune des 40 institutions existantes) (2017) C : 16 (40 %) (2022)						

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	2.2 Nombre et pourcentage annuels d'enfants en conflit avec la loi ou ayant affaire à la justice (de 14 à 17 ans) condamnés à une peine privative de liberté	Statistiques de la Cour suprême	au renforcement des mécanismes de réparation. Dans au moins 10 régions prioritaires dont les besoins sont les plus pressants, des capacités et des ressources nationales et locales sont mises à disposition afin que les jeunes enfants et leur famille bénéficient de services d'intervention rapide adaptés.				
	DR : 14,2 % (2016) C : 7 % (2022)						
	2.3 Pourcentage des personnes interrogées qui se sont déclarées prêtes à accepter un enfant handicapé comme ami proche ou membre de la famille.	Enquêtes réalisées à la demande de l'UNICEF	Dans l'ensemble du pays, les institutions nationales et territoriales sont davantage en mesure de proposer aux adolescents les plus vulnérables des services sociaux et sanitaires ainsi que des services intégrés				
	DR : 13 % (2014) <sup>3</sup> C : 30 % (2022)						

<sup>3</sup> « Research of knowledge, attitudes and practices towards family and state type of care for children and towards children with special needs », In Mind, 2014.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	2.4 Pourcentage d'adolescents les plus vulnérables qui ont accès et recours aux services sociaux	Enquêtes sur les risques touchant les adolescents les plus vulnérables et estimations du nombre d'adolescents concernés	faisant la promotion de la santé.				
	DR : 54 % 4 (2014) C : 100 % (2022)						
3. D'ici à 2022, tous les enfants et les adolescents vivant en Ukraine, en particulier ceux qui sont défavorisés et ceux qui sont touchés par le conflit, ont accès à un apprentissage	3.1 Pourcentage d'enfants d'âge préscolaire (de 3 à 6 ans) scolarisés dans un établissement d'enseignement préscolaire DR : 57,7 % (2015) <sup>5</sup> C : 70 % (2022)	Statistiques du Ministère de l'éducation	Le système éducatif permet aux enfants âgés de 3 à 6 ans, en particulier aux plus défavorisés, d'avoir plus facilement accès à des services d'enseignement préscolaire inclusifs et de qualité. Le système éducatif est renforcé de façon à offrir	Ministère de l'éducation, Banque mondiale, Union européenne, autorités territoriales, organisations de la société civile et associations locales	800	7 000	7 800

<sup>4</sup> « aking stock of the UNICEF Ukraine MARA Programme 2011-2014 », UNICEF, 2014.

<sup>5</sup> Services nationaux ukrainiens de statistique, 2015.



<i>Résultats de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Partenaires principaux, cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
					<i>Ro</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
préscolaire et à un enseignement inclusifs et de qualité.	3.2 Un mécanisme national permettant d'identifier les enfants en âge d'aller à l'école qui ne sont pas scolarisés ou qui ne vont pas à l'école est en place et fonctionne efficacement	Rapports du Ministère de l'éducation	aux enfants et aux adolescents âgés de 3 à 18 ans un enseignement de qualité qui repose sur un apprentissage inclusif exempt de violence et fondé sur les compétences, et sur le développement des capacités sociales, émotionnelles et fonctionnelles.				
	DR : inexistant (2016) C : les enfants non scolarisés sont identifiés grâce à un mécanisme efficace (2022)		Le système éducatif est davantage en mesure de garantir que tous les enfants et les adolescents, en particulier ceux qui sont les plus défavorisés et ceux qui se trouvent en zone de conflit, arrivent au bout de la période de scolarité obligatoire et sont scolarisés dans les temps pour entrer en première année.				
	3.3 Pourcentage d'enfants et de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en a) lecture et b) mathématiques, par sexe	Enquête annuelle internationale pour le suivi des acquis des élèves					
	DR : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, à déterminer à partir de 2018 C : augmentation de 10 % (2022)						

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	3.4 Pourcentage d'enfants vivant dans des zones touchées par le conflit qui recouvrent leur accès à l'éducation chaque année <sup>6</sup>	Rapports sur la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT)					
	DR : 0 % (2017) C : 100 %						
4. D'ici à 2022, tous les enfants et les femmes enceintes vivant en Ukraine, y compris ceux qui se trouvent en situation de crise humanitaire, bénéficient de services de santé abordables et de meilleure qualité qui leur sont destinés.	4.1 Couverture vaccinale (DCT-3) DR : 23 % (2015) <sup>7</sup> C : > 90 % dans toutes les régions (oblasts) (2022) 4.2 Taux de transmission mère-enfant du VIH DR : 3,3 % (2014) <sup>8</sup> C : < 2 % (2022)	Estimations de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF Études de cas confirmés de nouvelles infections à VIH chez les enfants	On dénombre de plus en plus de demandes et de cas de vaccination infantile. Les institutions publiques ont les capacités et les ressources nécessaires pour fournir des services accessibles et de qualité permettant de prévenir la transmission mère-enfant du VIH. Sous-tendue par des	Ministère de la santé, Centre national de santé publique, Organisation mondiale de la Santé, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Banque mondiale, Agence des États-Unis pour le	800	7 000	7 800

<sup>6</sup> « Children living along the contact line », UNICEF 2017.

<sup>7</sup> Estimations de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF.

<sup>8</sup> Bulletin d'information du Centre de recherche et de santé publique, mars 2017.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	4.3 Pourcentage d'enfants âgés de moins de 5 ans ayant accès à un ensemble de services de santé de base à un coût abordable	Enquête nationale annuelle auprès des ménages (actuellement en cours) concernant les paiements officiels, l'accès aux soins et le degré de satisfaction quant aux soins dispensés	politiques fondées sur les faits, la réforme du secteur sanitaire est rendue possible grâce à des capacités et des ressources suffisantes, qui permettent de proposer des services de santé maternelle, néonatale et infantile de qualité.	développement international, autorités territoriales, organisations de la société civile			
	DR : 70 % (2016) <sup>9</sup> C : 80 % (2022)						
	4.4 Taux de grossesse chez les adolescentes, pour 1 000 filles (de 15 à 19 ans)	Service national de statistique					
	DR : 27,3 % (2015) C : 20 % (2022)						

<sup>9</sup> Indice de santé. Ukraine. International Renaissance Foundation, Institut international de sociologie de Kiev et École de santé publique de l'Université nationale Académie Mohyla de Kiev, 2016.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
5. D'ici à 2022, tous les enfants vivant dans des zones touchées par le conflit ont accès à l'eau potable et sont moins exposés aux risques environnementaux.	5.1 Pourcentage d'habitants ayant accès à l'eau potable DR : 92,7 % <sup>10</sup> (2015) C : 95 % (2022)	Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, enquête réalisée conjointement par l'OMS et l'UNICEF	La mise en place de mesures hygiéniques et desanitaires ainsi que la distribution de l'eau aux populations répondent aux besoins humanitaires des populations touchées par le conflit. Des services de distribution d'eau sûrs et durables sont opérationnels dans les zones touchées par le conflit. Un plan national destiné, d'une part, à lutter contre la dégradation de l'environnement et les changements climatiques et, d'autre part, à réduire les risques environnementaux auxquels sont exposés les enfants est conçu et mis en œuvre.	Ministère des territoires occupés, Ministère du développement régional, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Programme des Nations Unies pour le développement, Union européenne, partenaires bilatéraux, entreprises chargées de la gestion de l'eau, autorités territoriales, écoles	200	6 600	6 800
	5.2 Pourcentage de la population ciblée et en situation d'urgence humanitaire qui a accès toute l'année à une quantité suffisante d'eau de qualité propre à la consommation, à la cuisine et à l'hygiène  DR : 0 % (Plan d'aide humanitaire) C : 100 %	Rapports sur la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT)					

<sup>10</sup> Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, 2015.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays (C)	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	5.3 Les risques environnementaux auxquels sont exposés les enfants en Ukraine sont réduits grâce à la mise en place de mesures intégrées.  DR : les risques environnementaux sont partiellement éliminés dans certains secteurs (2018) C : une stratégie intégrée de réduction des risques environnementaux est conçue et mise en place (2022)	Rapports sur les objectifs de développement durable					
6. D'ici à 2022, les droits de l'enfant en Ukraine sont effectivement contrôlés et des mécanismes de responsabilisation clairement définis sont mis en place dans le cadre d'un système de suivi des droits de l'enfant.	6.1 Pourcentage d'indicateurs des droits de l'enfant, y compris dans des situations d'urgence humanitaire, contrôlés par des institutions nationales indépendantes de défense des droits de l'enfant DR : 0 (2016) C : 80 % (2022)	Rapports du médiateur	Les données administratives ventilées relatives aux enfants disponibles tant au niveau national qu'au niveau régional sont de meilleure qualité. Le système relatif au médiateur s'est amélioré et permet de lutter contre les violations des droits de l'enfant dans les situations de conflit comme en temps de paix.	Médiateur national, Commissaire aux droits de l'enfant, Commissaire aux handicapés, Institut national de statistique, Union européenne, organisations de la société civile et associations de défense des droits de l'homme	1 100	2 200	3 300

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
	6.2 Pourcentage des observations finales essentielles de la Convention relative aux droits de l'enfant mises en application	Statistiques du Ministère des politiques sociales					
	DR : 0 % (2017) C : 10 % (2022)						
	6.3 Base de données unifiée sur les victimes de violence sexiste pour disposer de données ventilées par sexe et par âge pour les enfants et les adultes	Ministère des politiques sociales					
	DR : base de données unifiée inexistante (2017) C : un système unifié recensant les statistiques de la police et du Ministère des politiques sociales est mis en place et utilisé (2022)						

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ro	AR	Total
7. Le programme de pays est efficacement coordonné, géré et soutenu afin d'améliorer la situation des enfants.	<p>Pourcentage d'indicateurs permettant d'attester que la réalisation du programme de pays est sur la bonne voie</p> <p>DR : 100 % (2017) C : 100 % (chaque année)</p> <p>Pourcentage de produits du programme de pays signalés comme étant en bonne voie ou réalisés</p> <p>DR : 100 % (2017) C : 100 % (chaque année)</p>	Rapports d'examen annuels de l'UNICEF	<p>Les actions à caractère humanitaire et en matière de développement bénéficient d'une approche intégrée. On a recours à la surveillance en temps réel des situations critiques affectant les enfants grâce à RapidPro.</p> <p>Le programme de coopération est sous-tendu par le renforcement de la coordination dans divers secteurs ainsi que pour les questions intersectorielles. Des normes de réduction des pratiques néfastes sont mises en place. Il est possible d'avoir accès aux services de base. Les pratiques parentales positives sont mises en avant.</p>	Tous les partenaires de l'UNICEF en Ukraine	560	1 470	2 030
<b>Total des ressources</b>					<b>5 210</b>	<b>36 270</b>	<b>41 480</b>